



Les 80 musiciens de l'Orchestre philharmonique du Wurtemberg de Reutlingen très applaudis au Scarabée le 15 septembre.



Le 2 octobre, 1100 visiteurs ont apprécié avec gourmandise la soirée de lancement de RTO 2023 aux Halles Diderot.



Johann Patet

Bords de Loire II • Gambetta-République • Sobriété énergétique • Wikipower • Maison des arts martiaux • Circulation à trottinette • Musée Déchelette • Fête foraine • Café partage...

ÉDITO



Chers Roannais,
Chères Roannaises,

Les enfants et les jeunes occupent une place importante dans notre Ville et, avec mon équipe, nous leur accordons toute la place qu'ils méritent à travers le conseil municipal des enfants, le conseil municipal des jeunes, Info-jeunes Roanne et tous les dispositifs que nous avons établis pour les soutenir, les orienter et les accompagner.

Espaces d'expression, d'écoute, de propositions, les conseils municipaux enfants et jeunes permettent de donner la parole, d'exprimer des idées, de concrétiser des projets. Les jeunes sont ainsi consultés et peuvent participer à la réalisation d'actions ou d'événements. Nous leur devons par exemple le festival Roanne Jeunes Talents, l'installation de jeux pour enfants en situation de handicap, des actions de lutte contre le racisme et le harcèlement, des projets en faveur de l'environnement et bien plus encore.

Tous sont enthousiastes, volontaires et partagent le même désir et la même ambition : « aider Roanne et aider les autres ».

Aucun doute ; la relève est bien assurée et nous pouvons nous en réjouir !

Fidèlement,

Yves Nicolin
Maire de Roanne



76 ENFANTS ET JEUNES S'ENGAGENT



Ils sont 31, ont entre 8 et 18 ans et ils ont décidé de s'impliquer dans la vie républicaine ! Les nouveaux conseillers municipaux enfants et jeunes viennent d'être officiellement investis, samedi 21 octobre. Point d'orgue de la cérémonie : la remise de l'écharpe tricolore des mains de Monsieur le Maire et de son adjointe en charge de la jeunesse, Hélène Lapalus !

Après des élections dans les 14 écoles élémentaires roannaises, 16 nouveaux écoliers de CM1 viennent ainsi de débiter leur mandat de deux ans au sein du conseil municipal enfants renouvelé de moitié chaque année. 15 adolescents volontaires complètent le conseil municipal des jeunes. Un engagement citoyen d'une durée minimale de deux ans, sans limite de temps ! Au total, ce sont 32 élus au sein du CME et 44 jeunes membres du CMJ qui vont participer à la vie de la cité, à travers différents groupes de travail, trois commissions (environnement, solidarité et éducation) et sorties citoyennes pour engager de nouveaux projets à destination des Roannais.



BORDS DE LOIRE II : LES PREMIERS AMÉNAGEMENTS DÉVOILÉS



LA RÉOUVERTURE TOTALE DU SITE AUX HABITANTS EST ATTENDUE EN JUIN 2024, À TEMPS POUR ACCUEILLIR SA PREMIÈRE FÊTE DE LA MUSIQUE ET LES FINALES NATIONALES DES FITDAYS !

Débutée en mai, la réhabilitation des Bords de Loire II (6,2M€*) bat son plein entre l'esplanade des Mariniers et les contours du port de Roanne. Les premiers aménagements, à l'instar de la traversée piétonne reliant les quais de l'Île et du Commandant-Lherminier, ont été livrés.

Une première phase a concerné la réfection complète de la voirie, la reprise des réseaux et la création de places de stationnement quai de l'Île. La transformation de l'esplanade des Mariniers

débutera ces prochaines semaines.

En 2024, le chantier évoluera du côté de la RD207 et sur le quai Lherminier. Le futur lieu de promenade accueillera alors de nouvelles pistes cyclables, 250 nouveaux arbres et six caméras de vidéo-protection.

*subventionnés par le Département, la Région et l'Europe

Le 27 septembre, Yves Nicolin et son équipe municipale se sont rendus sur les lieux pour une visite de chantier.



GAMBETTA-RÉPUBLIQUE : L'ENSEMBLE DES LOTS ATTRIBUÉ

Longtemps attendu, le chantier de l'équipement éducatif et intergénérationnel, l'un des projets phares du mandat conduit par la Ville de Roanne, est sur le point de débuter entre le cours de la République, la rue Émile-Noiroi et l'avenue Gambetta. Tous les lots ont été attribués et l'installation du cœur de chantier est annoncée en novembre. Sur 4000 m², un bâtiment flambant neuf accueillera à terme un nouveau groupe scolaire (fusion de Carnot, Paul-Bert et Crozon), le club senior Jean-Puy, un restaurant collectif et un centre de loisirs.



NOUVEL ABONNEMENT DE STATIONNEMENT POUR LES PROFESSIONS (PARA)MÉDICALES

Depuis le 1^{er} septembre, un abonnement annuel réservé aux professions médicales et paramédicales exerçant à domicile est disponible (120 € par an). Il permet, sur demande, de stationner dans l'ensemble des zones payantes.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LUTTONS ENSEMBLE !

Afin de limiter les consommations d'énergies et lutter contre le réchauffement climatique, la Ville de Roanne reconduit pour la seconde année son plan de sobriété énergétique. Grâce à ses mesures de sobriété, la Ville a économisé près de 555 000 € en gaz et électricité (-31 % par rapport au budget 2021).

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 15 octobre, l'éclairage public est éteint les nuits de vendredi et samedi de 1h15 à 6h, et le reste de la semaine de minuit à 5h. Les nuits des 24 et 31 décembre, l'éclairage public restera allumé sans coupure. Les façades des bâtiments remarquables bénéficiant d'une mise en lumière sont éteintes dès 22h en semaine, 23h les week-ends. Les panneaux led cessent également d'émettre de 22h à 6h.

LES TEMPÉRATURES AJUSTÉES

Les bâtiments administratifs seront chauffés à 19° (17° à partir du vendredi midi). La température est abaissée à 21° dans les crèches et les écoles maternelles, 19° en élémentaire et les salles administratives, 15° dans les équipements sportifs. Les bâtiments publics n'auront plus d'eau chaude, sauf en cas de douche, dans les vestiaires. Au Nauticum, la température de l'air et de l'eau sera abaissée de 1°. À la patinoire, la température sera relevée d'1° pour les entraînements (-8°).



WIKIPOWER : RÉDUIRE NOS FACTURES

Réduire le coût des factures d'électricité et de gaz grâce au regroupement d'habitants de la même collectivité ? C'est ce que propose la Ville de Roanne, qui a décidé d'organiser une action collective d'achat groupé d'énergies, en collaboration avec Wikipower ! Lors d'une réunion publique le 5 octobre, Yves Nicolin a présenté les contours de ce projet qui permettra aux Roannais de réaliser d'importantes économies, tout en bénéficiant d'une électricité 100% verte d'origine renouvelable. Inscriptions gratuites et sans engagement jusqu'au 31 octobre sur Roanne-energie.fr !



Découvrez cette initiative en vidéo



LA MAISON DES ARTS MARTIAUX INAUGURÉE



Après un an de travaux pour réhabiliter, à l'aide d'une enveloppe budgétaire de 1,2 M€, un de ses bâtiments municipaux rue Charlie-Chaplin, la Ville de Roanne a inauguré sa nouvelle Maison des arts Martiaux le samedi 21 octobre. Cet équipement à haute performance énergétique réunit désormais sur un même site six associations sportives* et leurs 700 adhérents. Ouvert 7/7j, il accueille même les scolaires, la police municipale et le club Handisport roannais.

Au sein de près de 1300 m², Yves Nicolin, Gilles Passot, adjoint en charge des sports, Quentin Guillermin, conseiller municipal en charge des équipements sportifs, Antoine Vermorel-Marques, député de la Loire, ainsi que Fanny Riaboff et Anne-Sophie Mondière, judokates de haut niveau, ont découvert les espaces inédits : quatre grands dojos et salles de combat, douches et vestiaires, bureaux, salles de réunion et de musculation...

* Dynamic club, Judo club de Roanne, Judo jujitsu en Roannais, CSADN judo jujitsu, CSADN krav maga et Aïkido club roannais.



UN NOUVEAU PARC CANIN AU PARC DES SPORTS

Après le port et le parc Fontval, la Ville de Roanne vient à nouveau satisfaire les propriétaires de chiens avec l'ouverture d'un nouveau parc canin dans l'enceinte du Parc des sports ! Ouverte à tous, cette aire de détente et d'agility est constituée de deux espaces d'environ 500 m² chacun. Une première zone permet l'éducation canine grâce à des agrès conçus spécialement. Nos amis à quatre pattes sont autorisés à courir sans laisse dans le second.

Attention, les règles communes doivent être scrupuleusement respectées par les propriétaires : la laisse est obligatoire en dehors de la zone du parc canin et les déjections canines doivent être ramassées sous peine de 135 € d'amende.



LE CLUB SUZANNE LACORE CÉLÈBRE SES 40 ANS



Structure municipale où cohabitent une association d'usagers et le CCAS de la Ville, le club seniors Suzanne Lacore a célébré ses 40 ans avec une journée de festivités, le 27 septembre dernier.

Créé en juin 1983 au sein du quartier Clermont, le club organise de nombreuses activités à destination des seniors. Avec un seul objectif, dans un climat de convivialité : rompre l'isolement et favoriser le lien social entre ces personnes qui ont quitté la vie active ! Présidé depuis mars 2022 par Jeannine Chevron, le club Suzanne Lacore compte 241 adhérents.

« L'équipe municipale et le CCAS ont pour priorité le bien-être des seniors. Nous travaillons sans relâche pour créer un environnement où vous pouvez vivre en toute sécurité, en bonne santé et heureux. Le plan senior que nous déployons permet aussi de mieux cerner vos attentes », a rappelé Yves Nicolin à l'occasion de cet anniversaire.



Plus d'infos dans notre reportage



CIRCULATION À TROTTINETTE : LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE

Depuis le 1^{er} septembre, la réglementation des engins de déplacements personnels motorisés ou EDPm (trottinettes électriques, etc.) a évolué. L'âge légal pour les conduire est désormais fixé à 14 ans. Un seul utilisateur est autorisé. Il est expressément interdit de conduire sur les trottoirs et en dehors des zones et pistes cyclables lorsqu'elles sont implantées sur les voiries. Sur les voies piétonnes, on circulera uniquement à l'allure du pas (6 km/h max.) pour préserver la sécurité des piétons. Sur une voie dont la limitation est fixée entre 50 et 80 km/h (en l'absence de pistes cyclables), les conducteurs sont tenus de porter un casque attaché ainsi qu'une chasuble haute visibilité ou équipement rétro réfléchissant. Les EDPm doivent obligatoirement être munis d'un dispositif d'éclairage, de jour comme de nuit.

En cas de non-respect des règles, les amendes sont désormais portées de 35 à 135 €.





LA VILLE EXPÉRIMENTE L'EFFAROUCHEMENT PAR LA FAUCONNERIE

Lors d'une nouvelle opération d'effarouchement des étourneaux fin septembre, la municipalité s'est livrée à une expérimentation inédite dans plusieurs quartiers de la ville. Au cœur de ce nouveau mode opératoire conduit par le nouveau prestataire par fauconnerie Phoenix Effarouchement, 8 buses de Harris (petits aigles originaires d'Amérique du Sud) ont chassé en groupe les nuisibles de leurs dortoirs principaux.

« Moins chère et tout aussi efficace, cette expérimentation se veut une solution alternative à l'effarouchement sonore, assure Romain Bost, conseiller municipal en charge du bien-être animal et de la nature en ville. Les résultats sont là pour satisfaire les riverains qui subissent bruits, fientes et odeurs dans ces rues aux grands alignements de platanes. D'autres solutions sont apportées en parallèle, comme la plantation de bambouseraie aux limites de la ville. »



Yannick Vernay



MESSIDOR : NOUVEAU DISTRIBUTEUR SOCIAL POUR NOS MAGAZINES D'INFORMATION

En marge de la distribution en boîte aux lettres par Adrexo et la Poste, l'association Messidor se charge de la diffusion de plus de 1500 exemplaires de *Roanne Mag'*, *Roannais Mag'* et des minimags *L'actu en bref* dans 81 points de dépôt à Roanne et 49 sur l'Agglo.

Implantée impasse Cotton à Roanne depuis 2010, Messidor a pour objectif l'accueil de personnes fragilisées par des troubles psychologiques. Sous l'égide de 8 encadrants conduits par Frédéric Ducret, cet Esat (établissement et service d'aide par le travail) permet actuellement la réinsertion de 32 personnes en milieu ordinaire, à travers plusieurs services (hygiène et propreté, espaces verts, multi-services).

À Roanne, cette livraison sera réalisée à vélo, avec le concours de Roanne Bike qui assure le prêt de deux vélos électriques à l'association. Il sera conduit en voiture sur l'agglomération.



Yannick Vernay



MUSÉE DÉCHELETTE : DÉCOUVREZ L'ART DE LA COLLECTION - CÉRAMIQUES CONTEMPORAINES

Du 2 décembre 2023 au 27 mai 2024, le musée Joseph-Déchelette propose une nouvelle exposition autour de la céramique contemporaine. Au fil du temps, les collections du musée se sont constituées autour d'importantes donations de collectionneurs. La plus récente rassemble d'ailleurs 175 céramiques contemporaines de 53 artistes céramistes et verriers, appartenant pour la plupart à la génération née après la seconde Guerre Mondiale et ayant œuvré à partir des années 1970-80. L'exposition explore les sources historiques de la céramique contemporaine et la notion de collection, privée et publique.

VOS PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER : INFOS EN TEMPS RÉEL SUR ROANNE.FR.

Retrouvez aussi les dates des prochaines permanences auprès de vos élus.

L'actu en bref
Roanne

Ce magazine a été intégralement réalisé par le service communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération.

Directrice de la publication : Jade Petit • **Directeur de la rédaction :** Emmanuel Demont • **Rédacteur en chef :** Yannick Vernay • **Rédaction :** Céline Chaudagne, Yannick Vernay • **Photos :** Jade Angelard (sauf mention contraire) • **Maquette :** Ana Justo • **Impression :** IAG • **Dépôt légal :** 4^e trimestre 2023 • **Tirage :** 23 615 exemplaires • Magazine imprimé sur papier PEFC.

Ne pas jeter sur la voie publique.

EN BREF...

• FÊTE FORAINE D'AUTOMNE

En raison du réaménagement de l'esplanade des Mariniers dans le cadre du projet Bords de Loire II, la fête foraine d'automne se tient cette année du 28 octobre au 12 novembre sur le parking du pétanquodrome rue Henri-Desroche. Un lieu appelé à accueillir les prochains rassemblements forains !

• CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En hommage à tous les morts pour la France, la traditionnelle cérémonie commémorative du 11 novembre, ouverte au public, sera orchestrée par la Ville au square des Martyrs-de-la-Résistance à 10h30. Dépôt de gerbe de l'ANCAC à 9h au monument de la gare SNCF.

• 22 NOVEMBRE REPAS DES SENIORS

Conduit par la Ville, le Repas des seniors se tiendra le mercredi 22 novembre dès 12h au Scarabée. Réservé aux plus de 70 ans, le repas dansant sera animé par Gilles Saby et son orchestre. Inscriptions jusqu'au 16 novembre. Renseignements : 04 26 24 10 16. Tarifs : 15 €, 35 € pour les non-Roannais.

Quartier BORDS DE LOIRE • 4 NOVEMBRE UN CAFÉ PARTAGE

Le conseil de quartier Bords de Loire organise un nouveau Café partage, le samedi 4 novembre de 10h à 12h, à hauteur du 27 bd Jean-Baptiste Clément. L'occasion de vous informer sur ses actions, les projets en cours du quartier et d'être à l'écoute de vos propositions.

• EXPO-VENTE AU CLUB JEAN-PUY

Les mardi 5 et mercredi 6 décembre, le club Jean-Puy organise une exposition-vente de 9h30 à 18h (travaux de couture, tableaux, objets déco issus des ateliers des adhérents...). Entrée libre, dans les locaux du club.

• 9 DÉCEMBRE FOIRE FROIDE

Rendez-vous le samedi 9 décembre aux abords du Port de Roanne pour la traditionnelle Foire Froide ! Plus de 150 exposants seront présents de 9h à 19h entre le quai Lherminier et le boulevard Palissy. Le service des Affaires Commerciales recense toute demande des exposants (affairesco@ville-roanne.fr).

• PREMIÈRE ÉDITION ROANNE TRAIL URBAIN

La Ville, en association avec Week&Sports et les Vitrines de Roanne, organise la première édition du Roanne Trail Urbain, le vendredi 15 décembre dans les rues du centre-ville. Inscrivez-vous aux courses nocturnes enfants (7-11 ans ; 12-15 ans) et adultes (7, 14 km) sur weekandsport.com. Contact : 06 20 81 83 68.



LA VILLE DE ROANNE
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

